

**RIUESS**  
**XVIe Rencontres du Réseau Interuniversitaire de**  
**l'Économie Sociale et Solidaire**  
**Montpellier du 25 au 27 mai 2016**

***Les « communs » et l'économie sociale et solidaire.***  
***Quelles identités et quelles dynamiques***  
***communes ?***

**AXE 4**

***LA FINANCE PARTICIPATIVE : QUELLE***  
***GOUVERNANCE POUR LES APPROPRIATEURS DE LA***  
***RESSOURCE COMMUNE ?***

**PROPOSITION DE COMMUNICATION-TCPGCD**

THIBAUT CUENOUD, [TCUENOUD@ESEM.FR](mailto:TCUENOUD@ESEM.FR)

PASCAL GLEMAIN, [PASCAL.GLEMAIN@UNIV-RENNES2.FR](mailto:PASCAL.GLEMAIN@UNIV-RENNES2.FR)

CATHERINE DEFFAINS-CRAPSKY, [CATHERINE.DEFFAINS-CRAPSKY@UNIV-ANGERS.FR](mailto:CATHERINE.DEFFAINS-CRAPSKY@UNIV-ANGERS.FR)

**PROPOSITION DE TCPGCD**

# ECOSYSTEME ENTREPRENEURIAL LOCAL ET FINANCE PARTICIPATIVE : LES ENJEUX DE COOPERATION

## INTRODUCTION

L'entrepreneuriat et l'innovation sont deux leviers reconnus pour dynamiser le développement économique à l'échelle d'un pays mais aussi d'un territoire donné. Les jeunes entreprises innovantes et les start-ups sont les formes organisationnelles en jeu. Il existe une très riche littérature relative aux relations entre entrepreneuriat, territoire et dynamique collective. De même différents modèles conceptuels territoriaux d'innovation se sont attachés à représenter le lien entre proximité géographique et innovation et compétitivité comme par exemple les clusters ou les districts industriels en Italie. Gilli (2015) explique pourquoi les concepts de développement économique des territoires et d'innovation doivent être repensés. Les trois principales raisons sont l'évolution de la nature de l'innovation, la révolution numérique et l'échec de la stratégie de Lisbonne. La finance participative, *crowdfunding* en anglais (CF), est un mouvement récent et en plein essor en France. Lambert et Schwienbacher (2010) définissent le crowdfunding comme « *an open call (...) for the provision of financial resources either in form of donation or exchange for some form of reward and/or voting rights in order to support initiatives for specific purposes* ». En France, de nombreuses plateformes ont pu voir le jour depuis 3 à 5 ans afin de répondre aux difficultés de financement de projets innovants<sup>1</sup>. Certaines ont pu se spécialiser dans le don contre don, dans la prise de participation en capital (*equity*

---

<sup>1</sup> La première plateforme d'ECF créée en France est la plateforme Wiseed qui, fin 2015, compte 82 projets financés pour un montant total de 3,6 millions depuis sa création en 2008, 1 sortie avec succès et 7 sorties négatives.

*crowdfunding*) mais aussi dans le prêt (*crowd lending*), voire un mix de ces différents modèles. D'autres se sont centrées autour de thématiques comme la culture, les énergies renouvelables, la création d'entreprise... Ces nouveaux acteurs interpellent les dispositifs existant dans l'aide à la création, développement et accompagnement d'entreprises innovantes sur nos territoires. Ce travail cherche à comprendre les enjeux de coopération induits par cette finance participative dans la constitution de « communauté », d'abord numérique, mais aujourd'hui géographique. Comment les territoires cherchent-ils à capitaliser ces dynamiques dans une démarche de captation de ces communautés autour d'une volonté de développement économique territorialisé ?

A travers une démarche centrée sur les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire qui, historiquement, se sont organisés localement pour répondre à la diversité des enjeux des territoires, nous tenterons de comprendre l'intérêt d'une communauté localisée et participative pour des espaces géographiques limités. La problématique générale à laquelle cette recherche exploratoire vise à répondre est la suivante : Comment organiser la coopération au sein d'un écosystème entrepreneurial<sup>2</sup> par les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) via la finance participative ? Il s'agit d'une part de s'interroger sur la façon d'envisager la coopération lors d'une décision de financement entre les différents acteurs de l'écosystème de l'entrepreneuriat sur un territoire, et, d'autre part, d'imaginer comment passer d'une communauté virtuelle à une communauté territorialisée par la révolution numérique.

Pour mener à bien cette analyse, une première partie rappelle les fondements théoriques et la dynamique liés au développement économique des territoires vu sous l'angle de l'écosystème

---

<sup>2</sup> Selon Moore (2006), cité par Froelicher et Barès (2014), « *un écosystème est une communauté économique dont le fonctionnement repose sur l'interaction entre entreprises et acteurs individuels qui mettent en œuvre des initiatives coordonnées soutenant dans des territoires et environnements élargis l'économie et l'innovation.* »

de l'entrepreneuriat innovant et de l'ESS, en vue de mettre en évidence les opportunités et les défis liés à la croissance de la finance dite participative. La seconde partie propose une étude de cas relative à une tentative de développement communautaire territorial et participatif entre une plateforme de finance participative (jadopteunprojet.com) et 4 Communautés d'Agglomération dans la Région Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes.

## **1. L'Ecosystème de l'entrepreneuriat innovant et développement économique des territoires**

### **A. Le financement de l'innovation dans les territoires : réseau complexe d'acteurs**

Le financement de l'innovation<sup>3</sup> en situation entrepreneuriale est largement reconnu pour être crucial mais fort difficile à obtenir par les jeunes entreprises ou start-ups concernées. Les raisons sont liées à la demande (asymétrie d'information et incertitude) et à l'offre (capacité à accepter le risque, contraction des liquidités et réglementation prudentielle plus contraignante pour les différents financeurs potentiels directs ou indirects). Ainsi, les problèmes d'agence et d'asymétries d'information sont exacerbés quand il s'agit de financer l'innovation en situation entrepreneuriale (Denis, 2004 ; Cassar, 2004, Cosh et al., 2009) et de nombreuses études ont montré l'importance d'un apport en fonds propres externes et l'inadéquation d'un financement par dette bancaire (Vanacker et Manigart, 2010). Toutefois, que ce soit au niveau européen, national, régional ou local, il existe de très nombreux dispositifs d'aide à la création d'entreprise et à l'accompagnement des porteurs de projets. La recherche de financement est

---

<sup>3</sup> La définition de l'innovation est complexe. Le manuel d'Oslo (2005) en donne une définition large qui permet de distinguer les innovations issues du système opérationnel (innovation technologique au sens développement de nouveaux produits et/ou services) ou du système social (innovation organisationnelle). Le Livre Jaune de BpiFrance (2015), intitulé « Innovation nouvelle génération » distingue l'innovation organisationnelle, l'innovation commerciale et l'innovation sociale. Un intérêt croissant est porté sur cette dernière forme d'innovation.

un aspect sur lequel il existe un réel besoin d'accompagnement afin de permettre à ces projets ou entreprises de se développer et de créer des emplois<sup>4</sup>. Après les différentes aides publiques, prêts d'honneur, prix de l'innovation et ressources personnelles ou de proximité, les porteurs de projet ont besoin d'être mis en relation avec les apporteurs de capitaux potentiels que sont les business angels et les divers fonds d'investissement concernés par ce stade de développement. Bien plus que le financement lui-même, c'est l'accompagnement et l'inclusion dans un écosystème sectoriel et/ou géographique qu'il convient de valoriser pour les porteurs de projets.

De leur côté, les investisseurs potentiels ont besoin d'être rassurés sur le potentiel de création de valeur des dits projets. Une relation de confiance doit s'instaurer. L'écosystème entrepreneurial sur un territoire donné est marqué par de multiples acteurs/structures dont les actions sont plus ou moins bien coordonnées, c'est-à-dire dont la cohérence d'ensemble n'est pas aisée à atteindre. La dynamique de l'échange d'information est fondamentale. Les réseaux sociaux, en tant que forme organisationnelle (Powell, 1990), influencent la coordination des acteurs économiques. Les liens externes à la relation investisseur/entrepreneur sont nécessaires pour permettre une première prise de connaissance du projet à financer (Ferrary, 2001) et passer éventuellement à l'activation de liens plus forts entre l'investisseur et le porteur de projet (Ferrary, 2006). Cependant, les difficultés rencontrées par ces jeunes entreprises pour constituer un premier tour de table et assurer leur développement témoignent de la difficulté à assurer ce passage. Est-ce lié à une difficulté de coopération entre les acteurs ? Est-ce que les acteurs de l'ESS sont mieux organisés ? Comment l'arrivée de la finance participative va-t-elle s'insérer ? Le biais de confiance en finance se retrouve réduit par la proximité géographique d'un financement et accompagnement de proximité.

---

<sup>4</sup> Rapport Beylat-Tambourin, 2013.

Le CF est analysé par les praticiens et certains chercheurs comme un moyen alternatif et/ou complémentaire de combler le manque de financement des projets entrepreneuriaux d'innovation dans un esprit de communauté 2.0 et favorisant le développement du capital social du porteur de projet grâce aux réseaux sociaux.

Si le premier avantage de la foule est de mobiliser les ressources financières des membres de la communauté de la plateforme, les autres avantages sont de développer des externalités de réseau pour obtenir l'avis de la foule et accroître la valeur du produit et de la technologie (Bessière et Stéphany, 2014b). Onnée et Renault (2014), montrent que le porteur de projet en CF bénéficie d'un mouvement collaboratif important. Agrawal et *al.* (2013) soulignent que l'évaluation précoce de la demande pourrait contribuer à réduire les investissements inefficaces dans des start-ups et fournir aux plateformes une base de données leur permettant de maximiser la corrélation entre la foule et la demande de produits.

Les modèles économiques des plateformes de CF sont divers, témoignant d'un secteur très concurrentiel et en forte croissance<sup>5</sup>, les plateformes de CF étant elles-mêmes des start-ups. Bessière et Stéphany (2015) proposent une typologie des opérations de CF et détaillent le modèle économique général de ces plateformes à l'aide de la matrice Canvas.

Comme le fait remarquer Schwienbacher (2015), parmi les différentes formes de CF, *l'Equity Crowdfunding* ou *Crowdinvesting* se distingue par sa réglementation, le niveau de risque des projets présentés, les montants levés, les contrats financiers proposés et la composition de la foule. Notre problématique étant axée, non pas sur cette forme particulière de CF mais sur l'impact de la présence d'une plateforme de CF (quelle qu'elle soit) sur le financement des initiatives d'innovation entrepreneuriale au niveau local, cet aspect n'est pas inclus dans notre

---

<sup>5</sup> Au niveau mondial, 16,2 milliards de dollars ont été levés en 2014 (+ 167% par rapport à 2013) dont 3,26 milliards de dollars en Europe. Le marché français est dynamique avec 156 millions d'euros levés sur 46 plateformes en 2014 et 133 millions durant le seul premier semestre 2015. Ce dynamisme est en partie lié à l'évolution de la réglementation (ordonnance n° 2014-559 du 30 mai 2014).

réflexion. De nombreuses expérimentations sont en cours dans la relation de proximité géographique que pourrait impulser la finance participative. Mais l'efficacité de tels dispositifs aujourd'hui est en cours de questionnement (quelle légitimité géographique ? Quel modèle économique ? Quelle appropriation par les territoires ? Quelle place pour les collectivités locales s'y inscrivant ?...). Autant de questions qui viennent parfaire le maillage territorial des acteurs de l'ESS, historiquement inscrit dans de telles démarches locales.

## **B. Le rôle des acteurs de l'ESS dans le financement local : confiance et/ou coopération ?**

Les acteurs de l'économie sociale et solidaire sont ancrés à leur territoire. Cela se traduit autant par la non délocalisation de leurs activités, que par leur encastrement aux réseaux locaux des politiques publiques locales et des tissus productifs locaux. Il en va d'un modèle de proximité que les économistes néo-institutionnalistes comme Williamson (Dupuis et Torre 2000, p.60) font reposer sur un « *actif spécifique* » : la confiance. D'autres, plus hétérodoxes les rejoignent : « *la confiance entretient des relations dialectiques avec la proximité* » (Servet, 1994). Cependant, ainsi que le soulignent Hansen (1992) et Camagni (1995) cités par Dupuis et Torre (2000) : si la confiance est une denrée utile à la mise en place et au maintien des processus de solidarisation des acteurs, il s'agit plus d'un comportement collectif que d'une relation de nature explicitement coopérative. En d'autres termes, l'hypothèse que nous posons est la suivante : les réseaux territorialisés de finances solidaires sont moins super-coopératifs entre eux qu'on ne le laisse entendre, même s'ils sont tous au service de l'intérêt général situé.

Le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) apparaît comme une économie de réseaux interactifs, rassemblés au sein de mouvements à l'échelle locale et nationale comme : les Chambres Régionales d'ESS (CRESS), ou seulement nationale comme : le Mouvement des Entrepreneurs Sociaux ou la Chambre Française de l'ESS, cette dernière

étant issue de la Loi ESS du 31 juillet 2014 dite « Loi Hamon » du nom du Ministre alors en poste.

Les Chambres Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire sont aujourd'hui des instances représentatives des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire en région. « *Les CRESS sont des associations représentatives et transversales qui ont vocation à réunir les acteurs de l'économie sociale et solidaire de leur région : les associations, les coopératives, les fondations d'entreprises de l'ESS, les mutuelles, les syndicats employeurs de l'économie sociale et dans la plupart des régions, les réseaux d'économie solidaire et de développement local.* » (Panorama des CRES(S), 2012, CNCRESS). Ces structures locales ont pu se développer avec une relative indépendance les unes des autres, notamment pour répondre aux besoins spécifiques de leurs adhérents de l'Economie Sociale et Solidaire. On en dénombre aujourd'hui 26 (22 en métropole et 4 en outre-Mer) qui ont été créées de 1992 à 2007 dans la poursuite des différentes structures de rassemblement des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire. Il faut cependant notifier la création du Conseil National des Chambres Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire (CNCRESS) en 2004 afin d'aider à la mutualisation et au travail en réseau de ces structures. Un processus d'harmonisation a été acté, notamment par la loi cadre portant sur l'ESS en 2014, par l'adoption d'un socle commun à l'ensemble des CRESS. Actuellement, on attribue trois missions principales portées par les CRESS : la mission politique (structurer et représenter l'ESS), la mission de développement économique (accompagner le développement des entreprises et filière de l'ESS) et la mission de promotion (faire connaître l'ESS). Ces missions ont été en lien avec les besoins passés des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire : avoir une représentation politique collective auprès des autres parties prenantes sur un territoire, aider à développer au mieux les entreprises de



l'Economie Sociale et Solidaire au regard des enjeux territoriaux forts et surtout faire connaître ce secteur d'activité vis-à-vis du grand public.

Pour autant, Il est moins question de réseaux spatialisés d'acteurs ainsi que l'Economie spatiale appréhende la justification de l'existence de grappes spatialisées d'entreprises, que de réseaux « situés » d'acteurs en ESS, c'est-à-dire : de réseaux d'acteurs, qui ont pour objectif de faire le lien entre les bénéficiaires et l'environnement local dans lequel ils évoluent. Dès lors, il s'agit bien d'un comportement collectif d'acteurs au service de l'intérêt général local et du son développement social local, plus que d'un système coopératif. En revanche, il y a bien coopération entre acteurs à l'échelle d'un territoire, reposant sur une confiance située entre ceux-ci. Les acteurs de l'ESS – dont les acteurs de la finance solidaire territorialisée - ont pour objet de répondre aux défis d'un modèle de développement social local au service de l'intérêt général. Loquet (2004) évoque d'ailleurs à ce titre : *« l'économie sociale et solidaire au service d'un projet de territoire »* à faire advenir dans le cadre d'une économie de proximités sociale et géographique, sans que le réseau spatialisé d'acteurs et/ou d'entreprises ne soit appréhendé au seul prisme de la localisation ou de la concentration spatiale d'entités. Les acteurs historiques de la finance solidaire, tels que : les Clubs d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Epargne Solidaires (C.I.G.A.L.E.S), Femù Qui, Herrikoa, ou le réseau national France Active, sont plus des « entreprises missionnaires » au sens de Mintzberg que des « entreprises coopératives » et ce, quel que soit leur statut juridique d'association ou de coopérative financière. En effet, ce sont des acteurs au service d'un projet de territoire à partir d'une mission de financement de la création ou bien de la consolidation des emplois. Pour ce faire, ils entrent en coopération autant avec les collectivités publiques locales dans le cadre des politiques publiques de l'emploi qu'avec les entreprises ou les réseaux d'entreprises locales, qu'il s'agisse d'entreprises sociales (organisations d'ESS) ou de

Très Petites Entreprises (organisations d'économie de marché). En d'autres termes, nous sommes dans le cadre d'une économie de confiance qui amène les collectivités locales à travailler avec les acteurs de la finance solidaire qui agissent au niveau local, c'est-à-dire des territoires construits parce que vécu dans une relation de proximité à la fois sociale et géographique des bassins de vie et d'emplois. Les acteurs de la finance solidaire, parfois regroupés en réseaux informels locaux comme en région Pays-de-la-Loire ou en Alsace (avec les premiers guides de finance solidaire édités en France au début des années 2000 avec l'appui FINANSOL), se retrouvent en délégation de service public de financement du développement social local non seulement à travers la collecte et la mobilisation de l'épargne solidaire locale, mais également à travers l'animation des fonds d'investissement territoriaux (FIT) ou des Fonds Régionaux d'Investissement Solidaire (FRIS) qui leur sont confiés. Dans ce cadre, la confiance devient bien ce facilitateur du processus de solidarisation des acteurs, sans pour autant qu'il existe une coopération « pure ».

En d'autres termes, la coopération n'existe en finance solidaire qu'entre les acteurs de la finance solidaire et les établissements bancaires coopératifs. Ils travaillent ainsi pour consolider la relation bancaire dans le cadre d'une hybridation de financement (La NEF et les CIGALES par exemple) à destination des associations et des TPE où les administrations publiques locales dans le cadre des politiques de l'emploi viennent y renforcer les dispositifs. A chaque fois, nous assistons à un phénomène de territorialisation plus que de localisation car, avec Vanier (2009, p.12) nous définissons la territorialisation comme : *« l'ensemble des processus engagés par les systèmes d'acteurs/d'agents, par les organisations sociales et politiques, par les dispositifs et procédures ad hoc, par les rapports de forces et les mises en tension, par les déterminants économiques et structurels, par des configurations génériques existantes et/ou des configurations particulières émergentes, permettant de faire advenir le*

*territoire, le faire exister, se maintenir et parfois devenir opératoire* ». Mais, cette « territorialité activée » rencontre aujourd’hui un nouveau rapport de force et une nouvelle mise en tension avec l’apparition des plateformes de finance participative, dites plateformes de *Crowdfunding*. L’univers de la finance participative vient de plus en plus interpeller les acteurs historiques de l’ESS dans leurs territoires, parce qu’elle vient discuter la congruence entre la localisation des acteurs de l’autre finance et la proximité géographique matérialisée par le local, le site, le lieu. Cet outil, intégrant les nouvelles technologies de l’information et de la communication, dématérialise la relation à l’espace, au territoire. Dès lors, nous pouvons nous interroger sur les capacités de la finance participative à renforcer (ou pas ?) le lien territorialisé développé par les acteurs de la finance solidaire : quelles sont les conditions d’appropriation de ces outils numériques, pour que d’une communauté numérique nous puissions envisager une communauté territorialisée ? C’est bien là tous les enjeux d’une finance participative localisée qui se doit d’être intégrée solidairement à un écosystème.

## **2. Une tentative de développement territorialisé et participatif : l’expérimentation de [jadopteunprojet.com](http://jadopteunprojet.com) avec 4 communautés d’agglomération**

### **A. Justification d’une approche par étude de cas dans la démarche adoptée**

La finance participative est un concept assez récent, qui ne permet pas encore à ce jour l’obtention de données historiques nécessaires à la réalisation d’étude terrain plus « quantitatives ». Ainsi, et au regard de la thématique abordée qui peut correspondre à un sous-sujet lié à la finance participative dans sa globalité : la finance participative entrepreneuriale locale, la méthode par étude de cas se justifie amplement. La partie précédente a pu illustrer les enjeux de cet entrepreneuriat local, entre difficultés dans son financement (quels sont les biais potentiels) mais aussi à son accompagnement (souvent par des acteurs de l’ESS), cette partie cherche à illustrer une expérimentation pour venir

alimenter la problématique abordée : quels sont les modèles conceptuels territoriaux d'innovation induits par les formes de financements de proximité, questionnant sur les enjeux coopératifs entre appropriateurs potentiels (les parties-prenantes locales principalement). La création de nouvelles communautés participatives, axe de communication des plateformes de crowdfunding, doit-elle entrer en conflit où venir conforter d'autres communautés de solidarité déjà implantées géographiquement ? C'est bien ce questionnement qu'il convient d'énoncer, où l'organisation d'une coopération au sein d'un écosystème entrepreneurial entre acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) via la finance participative est encore, à ce jour, expérimentale. La justification de la démarche exploratoire reposera sur les travaux de Marshall et Rossman (1995) ainsi que de Koenig (1993) puisqu'ils nous permettent de nous centrer sur les acteurs et leur expérience. La démarche consistant à observer les attentes des acteurs dans le cadre de la mise en place d'un nouvel outil technologique (une plateforme de financement participatif), nous chercherons à comprendre les interactions qui s'en suivent dans les expérimentations de coopération entre appropriateurs de la ressource commune : l'engagement citoyen pour une proximité entrepreneuriale.

Les études de cas viennent ainsi conforter des situations concrètes spécifiques, particulières et émergentes dans leur façon de lier des parties-prenantes diverses, et plus spécifiquement dans des dynamiques organisationnelles et socio-économiques complexes, nécessitant une connaissance plus fine peu propice à des démarches quantitatives à visée générale. Les auteurs sont bien conscients des limites d'une telle approche méthodologique puisqu'elle n'a pas vocation à affirmer des éléments dans une perspective de théorisation des faits mais plutôt de contribuer à une tendance émergente qu'il conviendra de venir conforter par des approches d'investigation terrain complémentaires. De nombreux auteurs ont utilisé ces approches par étude de cas (Mintzberg, 1979 ; Boudon, 1992 ; Koenig, 1993). *« Bien au-delà de la réalisation d'une monographie à visée descriptive, le processus d'investigation idiographique a pour but, non seulement de révéler une histoire singulière en soulignant les conditions particulières de son déroulement, mais également de mettre en valeur à quels moments elle aurait pu bifurquer, se réorienter, créer d'autres irréversibilités... Ainsi, pour exploiter la richesse de son cas unique, le chercheur doit tenter d'imaginer les mécanismes*

*d'actualisation qui auraient pu raisonnablement conduire à d'autres situations, à d'autres résultats, à d'autres enjeux et finalement à d'autres cas. » (De La Ville, 2000).*

Ainsi, nous reprenons la démarche empirique proposées par Pettigrew (1997) dans De La Ville (2000) dans la façon d'envisager une étude de cas. Ce choix vient conforter une démarche par étude de cas à travers trois perspectives : perspective positive, perspective compréhensive et perspective générative que nous reprenons dans le tableau 1. L'étude des différentes perspectives idiographiques en management stratégique s'oriente vers une perspective compréhensive dans l'optique de la délimitation théorique de modèles conceptuels territoriaux d'innovation. Il s'agira de comprendre les enjeux de coopération entre appropriateurs induits par la finance participative dans la constitution d'une communauté non plus virtuelle mais géographique dans l'optique d'une dynamique entrepreneuriale. Afin de cadrer au mieux notre approche empirique, les auteurs se sont inscrits dans cette démarche idiographique en management stratégique via une perspective compréhensive, comme vient le résumer le tableau 2.

**Tableau 1. La recherche idiographique en management stratégique : des perspectives d'investigation contrastées :**

	<b>Perspective positive</b>	<b>Perspective compréhensive</b>	<b>Perspective générative</b>
<b>Finalité de la modélisation</b>	Visée explicative	Visée exploratoire	Visée transformatrice
<b>Rôle de l'investigation idiographique</b>	Le cas permet d'apprécier le pouvoir explicatif de différentes théories	Le cas sert de révélateur des préoccupations stratégiques réelles des acteurs sur le terrain	Le cas sert de base pour élaborer un cadre théorique qui le dépasse
<b>Enjeu méthodologique clé</b>	Accès au réel Cerner l'ensemble des éléments du cas permettant de traduire la richesse de la situation stratégique réelle	Accès aux interprétations Rendre compte de la façon dont les acteurs sur le terrain instruisent les problèmes de management stratégique	Accès aux conjectures La situation révélée par le cas est le résultat d'un processus d'actualisation stratégique parmi d'autres possibles
<b>Méthode interprétative Privilégiée</b>	Méthode comparative : Comparaison avec d'autres cas recensés. Comparaison du pouvoir explicatif de différents cadres conceptuels pour analyser le cas	Méthode interprétative : Comparaison de la façon dont le management stratégique est interprété par les acteurs avec ce que différents cadres théoriques prennent-en compte ou mettent en scène	Méthode générative : Virtualisation d'un cas singulier Imagination disciplinée pour retrouver d'autres possibles qui se sont évanouis ou qui auraient pu se produire
<b>Principales méthodes Mobilisées</b>	Codage : saturation théorique	Épiphanies : situations de gestion	Quasi-histoires : histoires hypothétiques
<b>Mécanismes génératifs</b>	Fondements de l'activité comparative menée par le chercheur. Selon quels principes les comparaisons entre cas et différentes explications sont-elles établies de façon systématique ?	Fondements de l'interaction établie par le chercheur avec les acteurs sur le terrain. Selon quels principes le chercheur explore-t-il les pratiques réelles de management stratégique développées par les acteurs ?	Fondements de l'activité transformatrice de la modélisation Selon quels principes les conjectures stratégiques sont-elles générées de façon systématique et intégrées dans un cadre théorique ?

Source : « La recherche idiographique en management stratégique : une pratique en quête de méthode ? » Finance Contrôle Stratégie – Volume 3, N°3, septembre 2000, p.73 – 99. Valérie-Inès de La Ville

**Tableau 1. Justification du choix idiographique des auteurs dans la démarche exploratoire :**

	<b>Perspective compréhensive</b>	<b>Appropriation par les auteurs</b>
<b>Finalité de la modélisation</b>	Visée exploratoire	Nous sommes bien dans une visée exploratoire où cette étude de cas peut servir de révélateur des préoccupations des acteurs locaux via une finance participative locale.
<b>Rôle de l'investigation idiographique</b>	Le cas sert de révélateur des préoccupations stratégiques réelles des acteurs sur le terrain	Les préoccupations pressenties, en lien avec la littérature de la 1ere partie, sont les suivantes <b>H1</b> : La finance participative permet une appropriation par les citoyens des mécanismes financiers propres au développement de l'entrepreneuriat sur un territoire <b>H2</b> : vers une appropriation de la coopération territoriale des citoyens/territoires (lien ESS ?) <b>H3</b> : vers une hybridation innovation financière et coopération territoriale ?
<b>Enjeu méthodologique clé</b>	Accès aux interprétations : rendre compte de la façon dont les acteurs sur le terrain instruisent les problèmes de management stratégique	Quel place/aide de la finance participative dans des territoires géographiquement délimités ? Vers quelles émergences de modèles conceptuels territoriaux d'innovation ?
<b>Méthode interprétative privilégiée</b>	Méthode interprétative : comparaison de la façon dont le management stratégique est interprété par les acteurs avec ce que différents cadres théoriques prennent-en compte ou mettent en scène	Quel lien entre les enjeux du financement de l'innovation sociale liés à l'entrepreneuriat et la proximité géographique des acteurs de l'ESS
<b>Principales méthodes mobilisées</b>	Épiphanies : situations de gestion	Entretiens collectifs, entretiens individuels, ateliers de travail...
<b>Mécanismes génératifs</b>	Fondements de l'interaction établie par le chercheur avec les acteurs sur le terrain. Selon quels principes le chercheur explore- t-il les pratiques réelles de management stratégique développées par les acteurs ?	Expérimentation via <a href="http://www.jadopteunprojet.com">www.jadopteunprojet.com</a> : plateforme de financement participatif locale en Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes

Sources : les auteurs.

Ainsi, les auteurs ont choisi d'utiliser cette approche méthodologique pour affiner leur démarche d'investigation terrain en venant questionner les acteurs locaux des agglomérations de Grand Poitiers, Grand Angoulême, de la Communauté d'Agglomération de la Rochelle et de la Communauté d'Agglomération de Niort (les 4 agglomérations faisant partie de

l'ancienne Région Poitou-Charentes). Ces choix méthodologiques s'expliquent par la volonté de la plateforme de financement participative [jadopteunprojet.com](http://jadopteunprojet.com) de travailler au plus proche de ces territoires et d'y apporter les alternatives de coopération dans l'évolution des gouvernances territorialisées des appropriateurs. Les entretiens individuels ont porté sur 16 personnalités locales liés à l'entrepreneuriat (chargé de mission en entrepreneuriat, directeur de structure de l'ESS, porteurs de projet, chargé de mission au sein d'une collectivité locale...). Les profils ont été variés, afin de refléter une certaine diversité dans les propos recueillis et éviter d'éventuels biais. Cette investigation terrain étant sous forme d'étude de cas, tous ces acteurs ont pu être questionnés sur l'intérêt de la finance participative lorsqu'elle se veut locale et les nouvelles coopérations qu'elle peut induire sur les territoires. La plateforme [www.jadopteunprojet.com](http://www.jadopteunprojet.com) étant une émanation des acteurs de l'entrepreneuriat de ces 4 territoires (Grand Poitiers, Grand Angoulême, de la Communauté d'Agglomération de la Rochelle et de la Communauté d'Agglomération de Niort), l'intérêt des réponses quant à la problématique soulevée correspond bien aux attentes des auteurs : quels modèles conceptuels territoriaux d'innovation peut-on envisager dans l'émergence d'une finance participative liant le financement de l'innovation dans les territoires et la place des acteurs de l'ESS dans leur accompagnement ? Allons-nous vers des stratégies organisationnelles renouvelées localement et comment des plateformes participatives comme celle de [www.jadopteunprojet.com](http://www.jadopteunprojet.com) peuvent-elle jouer dans l'inclusion territoriale alors souhaitée ?

## **B. L'écosystème entrepreneurial en Poitou-Charentes<sup>6</sup>**

### **B.1. Etat des lieux de l'entrepreneuriat en Poitou-Charentes :**

---

<sup>6</sup> Des éléments ont été repris dans l'article publié au colloque du GESS3 en décembre 2015 sous le titre suivant : « TERRITOIRES ET FINANCE PARTICIPATIVE, QUELS ENJEUX POUR LE DEVELOPPEMENT DU TISSU ECONOMIQUE LOCAL ? » Thibault Cuénoud



Le tableau ci-dessous met clairement en avant une dynamique similaire en Poitou-Charentes, comparativement à la France (hors Ile-de-France) même si la tendance est identique suivant les périodes (à la hausse comme à la baisse). Nous pouvons y voir des évolutions par périodes « calqués » à la conjoncture économique du moment (2000-2002 : crise internet ; 2002-2008 puis 2008-2010 : reprise/développement de l'activité économique ; 2010-2013 : impact de la crise financière dans l'environnement économique).

### *Evolution du nombre de créations d'entreprises par périodes*

	Evolution entre 2000 et 2002	Evolution entre 2002 et 2008	Evolution entre 2008 et 2010	Evolution entre 2010 et 2013
Poitou-Charentes	- 2,8%	+ 71,2%	+ 93,5%	- 13,1%
France hors Ile-de-France	+ 0,7%	+ 58,5%	+ 89,1%	- 14,1%

Source : INSEE/Exploitation APCE, Poitou-Charentes, Avril 2014

Quant au tableau suivant, portant sur la création d'entreprises par secteur d'activités, l'activité de type services est celle qui est la plus robuste en période de crise/repli économique et la plus dynamique en période de développement/expansion économique. Cette tendance est conforme à l'évolution nationale depuis plusieurs années où la spécialisation économique française tend vers les services au détriment des secteurs agricole et industriel. Cependant, des disparités fortes existent entre les sous-activités de services. Les activités « d'information et de communication », « d'enseignement », « d'arts, spectacles et activités récréatives » sont les plus dynamiques entre 2000 et 2013.

### Evolution du nombre de créations d'entreprises par périodes

	Evolution entre 2000 et 2002	Evolution entre 2002 et 2008	Evolution entre 2008 et 2010	Evolution entre 2010 et 2013
<b>Activités secondaires</b>	<b>- 13,3%</b>	<b>+ 68,5%</b>	<b>+ 90,3%</b>	<b>- 15,5%</b>
Industrie	- 12,8%	+ 21,9%	+ 180,1%	- 17,1%
Construction	- 13,5%	+ 85,9%	+ 68,4%	- 14,8%
<b>Activités de type commerce</b>	<b>+ 4,1%</b>	<b>+ 68,4%</b>	<b>+ 87,8%</b>	<b>- 18,5%</b>
Commerce de détail	- 1,5%	+ 76,0%	+ 80,7%	- 17,9%
Commerce de gros	+ 6,4%	+ 0,6%	+ 29,3%	- 14,4%
Commerce de bouche	+ 23,3%	+ 0,0%	+ 3,8%	- 3,6%
Immobilier	+ 5,2%	+ 86,2%	+ 7,9%	- 20,9%
Hébergement et restauration	+ 13,4%	+ 66,9%	+ 35,0%	- 7,7%
Vente et réparation automobile	+ 31,6%	+ 41,3%	+ 182,3%	+ 3,1%
Services en direction des personnes	- 5,0%	+ 110,1%	+ 246,7%	- 30,7%
<b>Activités de type services</b>	<b>- 3,0%</b>	<b>+ 76,4%</b>	<b>+ 102,1%</b>	<b>- 6,0%</b>
Courtage	- 26,3%	+ 101,7%	+ 22,0%	+ 5,7%
Transports	- 18,9%	+ 50,6%	+ 45,7%	- 20,1%
Activités scientifiques et techniques	+ 3,7%	+ 60,4%	+ 150,7%	- 11,6%
Activités de soutien aux entreprises	+ 3,5%	+ 64,7%	+ 136,2%	- 20,0%
Information et communication	- 31,6%	+ 115,0%	+ 163,4%	- 15,9%
Enseignement	+ 3,3%	+ 93,5%	+ 186,7%	+ 1,2%
Arts, spectacles et activités récréatives	- 6,7%	+ 75,5%	+ 191,9%	- 8,0%
Santé	+ 7,3%	+ 75,2%	+ 31,1%	+ 27,2%
Activités financières	+ 12,5%	+ 99,3%	+ 15,3%	+ 0,3%
<b>Ensemble des secteurs</b>	<b>- 2,8%</b>	<b>+ 71,2%</b>	<b>+ 93,5%</b>	<b>- 13,1%</b>

Source : INSEE/Exploitation APCE, Poitou-Charentes, Avril 2014

Une autre caractéristique régionale est importante à présenter ici : il n'y a que très peu de création d'activités avec salarié(s). En effet, à plus de 95%, les créateurs ne se salarient pas (par manque de pérennité à court terme de leur activité principalement).

### La création d'entreprises en 2013

	Nombre de créations en 2013	Répartition des créations en 2013	Evolution entre 2012 et 2013
<b>Pas de salarié</b>	<b>11 547</b>	<b>95,2%</b>	<b>0,4%</b>
<b>Emploi de salariés</b>	<b>586</b>	<b>4,8%</b>	<b>-5,0%</b>
1 à 2 salariés	440	3,6%	-3,9%
3 à 5 salariés	108	0,9%	4,9%
6 à 9 salariés	25	0,2%	-34,2%
10 salariés et plus	13	0,1%	-27,8%
<b>Ensemble des entreprises</b>	<b>12 133</b>	<b>100,0%</b>	<b>0,1%</b>

Source : INSEE/Exploitation APCE, Poitou-Charentes, Avril 2014

Le tableau ci-dessous vient décrire l'évolution des créations d'entreprises dans les départements picot-charentais. On peut voir que les tendances sont similaires pour les 4 départements, démontrant une dynamique économique similaire sur ces 4 territoires (la tendance économique est plutôt nationale).

### *Evolution du nombre de créations d'entreprises par périodes*

	Evolution entre 2000 et 2002	Evolution entre 2002 et 2008	Evolution entre 2008 et 2010	Evolution entre 2010 et 2013
16 - Charente	- 7,4%	+ 76,5%	+ 87,9%	- 9,5%
17 - Charente-Maritime	- 2,2%	+ 62,1%	+ 84,6%	- 13,5%
79 - Deux-Sèvres	+ 6,5%	+ 69,0%	+ 105,3%	- 17,4%
86 - Vienne	- 6,6%	+ 92,4%	+ 110,4%	- 12,2%
<b>Poitou-Charentes</b>	<b>- 2,8%</b>	<b>+ 71,2%</b>	<b>+ 93,5%</b>	<b>- 13,1%</b>

Source : INSEE/Exploitation APCE, Poitou-Charentes, Avril 2014

Il ressort de ces éléments quantitatifs que le Poitou-Charentes a une dynamique en termes de création économique similaire à la dynamique nationale.

#### **B.2. Analyse descriptive de l'historique de [www.jadopteunprojet.com](http://www.jadopteunprojet.com)**

Jadopteunprojet.com se positionne comme une plateforme qui se veut complémentaire aux parties prenantes de son territoire. A ce titre, elle aborde les caractéristiques suivantes (éléments repris dans son argumentaire commercial) :

- Démarche partenariale avec les acteurs de la création d'entreprises (en tant qu'apporteurs projets) ;
- Acteur du crowdfunding qui garantit l'accompagnement avant et après le financement sur la plateforme (accompagnement par les acteurs locaux de la création d'entreprises issues de

l'ESS) ;

- Une gouvernance partenariale et de co-construction avec les experts de la création d'entreprises (Adie, ACEASCOP, Cigales, IPCA, Crédit Coopératif, URSCOP, IRIS, BGE, CMA, CCI Poitou-Charentes et CRESS Poitou-Charentes) qui a vocation à s'élargir ;
- Une implication de collectivités publiques (Union européenne, Région Poitou-Charentes, CAN, Grand Angoulême, Département de la Charente actuellement), d'institutions privées (Fondation Macif) et de structures de l'enseignement supérieur (Université de Poitiers) ;
- Une visibilité grand public des entrepreneurs (réappropriation des dynamiques socio-économiques territorialisées) par le développement d'une communauté locale en plus d'une communauté numérique ;
- Un outil de financement citoyen et complémentaire des dispositifs existants (hybridation financements publics/privés) ;

Jadopteunprojet.com a mis en place un site de financement participatif dédié à l'agglomération du niortais ainsi qu'avec l'agglomération d'Angoulême, démontrant l'intérêt d'être au plus proche de ces territoires. Ces sites dénommés <http://aggloniort.jadopteunprojet.com/> et <http://grandangouleme.jadopteunprojet.com/> sont mutualisés avec la plateforme [www.jadopteunprojet.com](http://www.jadopteunprojet.com) afin de gagner en efficacité techniquement. Cette démarche territoriale a déjà permis d'émettre des recommandations quant aux attentes des parties prenantes d'une agglomération (l'étude a été réalisée en entretiens collectifs au sein de l'agglomération du Niortais). Le tableau 3 reprend les principaux éléments qui ont été communiqués lors du colloque du GESS 3 de décembre 2015.

**Tableau 3 : Constitution d'une communauté territorialisée par la création d'un site de crowdfunding niortais <http://aggloniort.jadopteunprojet.com/> :**

<b>Questions posées :</b>	<b>Proposition faites :</b>
<p>Manque d'activité du site de la CAN par rapport à la plateforme régionale Jadopteunprojet.com ;</p>	<p>Il avait été envisagé de créer une communauté différente entre le site <a href="http://aggloniort.jadopteunprojet.com/">http://aggloniort.jadopteunprojet.com/</a> et jadopteunprojet.com. La démarche n'est pas concluante. Il convient de mutualiser les deux sites (les citoyens de la CAN qui vont s'inscrire sur jadopteunprojet.com vont apparaitre directement sur le mini-site de la CAN). Il convient de mieux travailler la communication du site (autorisation d'y mettre les informations de la Maison de l'ESS, des services de communication de la CAN...) pour le rendre plus attractif.</p>
<p>Manque de taille critique du site (capacité du site à drainer des citoyens ?) ;</p>	<p>Il conviendrait d'avoir une communication institutionnelle de la CAN concernant le site (objectif : gagner en « réputation »). Mise en avant du mini-site sur tous les supports de la CAN liés à la création d'entreprises. Communication régulière des porteurs de projets dans les supports grands publics de la CAN (1 fois par mois avec portrait porteur de projet) ;</p>
<p>Nombreux salariés travaillant à Niort mais habitant La Rochelle ;</p>	<p>Une communication régionale doit permettre d'aider le site de la CAN à se développer (axe Niort-La Rochelle voire axe Niort-Vendée). La stratégie de communication de Jadopteunproejt.com avec la CAN devra décrire une dynamique CAN-région ;</p>

**Tableau 4 : Les attentes des acteurs locaux dans la constitution d'une communauté participative territorialisée :**

<b>Questions posées :</b>	<b>Proposition faites :</b>
Force de frappe potentielle d'une plateforme géographiquement limitée ?	Les projets locaux portés par une plateforme locale devraient bénéficier de contributions locales ; D'autres dispositifs locaux (accompagnement et financement) liés à la création d'entreprises pourraient être envisagés (et sollicités) ; Démarche similaire à impulser (plateforme locale) auprès d'autres agglomérations du territoire (1 <sup>er</sup> janvier 2016 fusion des régions Aquitaine et Limousin) ;
Demandes de soutien dans la communication numérique	Des outils duplicables aux porteurs de projets doivent être proposés afin de cibler la communication sur la communauté locale du niortais (référencement à effectuer) ; Il faut axer la communication sur les réseaux sociaux locaux + les médias/journaux locaux ;
Demande de soutien par les collectivités locales	La stratégie de soutien des porteurs de projets pourrait être la suivante : mise en place d'un logo/phrase « projet soutenu par la CAN », mise en place d'un listing de diffusion de mails auprès des institutionnels pour mise en contact, mise en place de rencontres physiques pour présentation des projets à des financiers de la CAN (tour de table financier) ;
Difficultés de réaliser des « coup de cœur » local	La communauté locale n'a pas besoin de coup de cœur « innovant/différenciant » mais plutôt « significatif » pour le territoire (développer de l'emploi, de nouvelles activités localement...) ;
Nécessité d'avoir une approche locale : rapprochement des réseaux circuits courts, Bio...	La CAN proposera à jadopteunprojet.com d'intervenir lors d'évènements en lien avec ces thématiques sur son territoire.
Jadopteunprojet.com doit permettre d'élargir ses réseaux locaux (effet boule de neige)	Jadopteunprojet.com doit pouvoir lister les différentes compétences des acteurs de la création d'entreprise (à voir pour faciliter la mise en contact).

### **B.3. Enumération des principaux arguments individuels des entretiens :**

Afin de compléter les résultats de l'étude portant sur l'agglomération du Niortais, des échanges auprès des 16 personnalités liées à l'entrepreneuriat local de ces 4 territoires (Grand Poitiers, Grand Angoulême, Communauté d'Agglomération du Niortais, Communauté d'Agglomération de La Rochelle) ont porté sur l'intérêt d'une plateforme de financement participatif localisé (les éléments ci-dessus, repris dans le cadre d'une étude complémentaire, ont déjà permis de lister les attentes potentielles d'un outil participatif via un périmètre géographique limité à une agglomération comme celle de Niort). Cependant, les auteurs ont surtout cherché à questionner les 16 personnalités quant à leur vision d'une dynamique financière de proximité renouvelée via des plateformes locales de *crowdfunding* et des évolutions possibles dans les coopérations et réorganisations des acteurs de l'entrepreneuriat, que ce soit des collectivités locales publiques, des acteurs de l'ESS voire même des citoyens locaux. Après retraitement des entretiens (des éléments de verbatim ont été listés afin de conforter la retranscription des arguments), les hypothèses émises dans la perspective compréhensive de l'étude de cas ont été listées pour les confronter à l'émergence d'une nouvelle gouvernance pour les appropriateurs de ressource commune. Les 3 hypothèses dans la réalisation de nouveaux modèles conceptuels territoriaux d'innovation sont présentées ci-dessous.

***H1 : La finance participative permet une appropriation par les citoyens des mécanismes financiers propres au développement de l'entrepreneuriat sur un territoire :***

Il est intéressant d'émettre que l'appropriation des citoyens/territoires d'une finance, qui était peut-être plus difficilement appréhendable (par le nombre d'intermédiaires financiers), via la finance participative (laissant le choix aux citoyens d'aller directement financer les projets qu'ils souhaitent), aurait pu faire émerger une appropriation plus forte de compétences financières nécessaires au soutien de l'innovation des territoires. Il n'en est rien. Toutes les personnalités interrogées ont pu émettre le souhait de voir la finance participative, si elle doit être locale, vers des projets d'abord de territoire et non purement d'innovation financière en couplant les interventions de la plateforme avec les

collectivités locales, les dispositifs d'accompagnement et de financement des acteurs de l'ESS mais aussi par une réappropriation du local des porteurs de projets et des citoyens eux-mêmes. Afin de justifier ces propos, nous pouvons reprendre quelques verbatims :

*« Les échanges avec des banquiers, à l'échelle du territoire, les banquiers sont très frileux (dû au contexte économique : ils ne veulent pas financer le secteur de la restauration par exemple). Ils sont de plus en plus exigeants (ils demandent maintenant 20 à 30% d'apports). » « Les banques seront toujours présentes mais elles seront moins présentes sur l'entrepreneuriat (car trop risqué). La finance participative va prendre le pas sur ce segment du secteur financier. Il devra y avoir plus de structuration (même si l'objectif ne sera pas forcément de se faire de l'argent pour les plateformes...). » « De nouvelles plateformes, comme celle de jadopteunprojet.com, qui n'ont pas vocation à faire de l'argent avec des aides publiques tournées vers la création d'emploi de projets trop petits pour des banques... ». « En moyenne, un fond d'investissement type Business Angel est sollicité à hauteur de 2500 projets. Il y aura 200 projets étudiés. Puis, à la fin, le fond va investir dans 10 projets par an et il n'y en aura que 3 qui vont marcher. La finance participative doit être une alternative à ces contraintes de sélection financière... » « En 2010, les banques investissaient dans des projets DD uniquement pour la rentabilité. Mais les mats d'éoliennes venaient d'ailleurs. Donc, comme tout venait d'ailleurs, il n'y avait pas d'appropriation par le territoire. » « Donc, le financement ne fait pas tout. L'approche n'est pas forcément la même entre l'accompagnement et le financement. »*

## ***H2 : Vers une appropriation de la coopération territoriale des citoyens/territoires (lien ESS ?) :***

Concernant l'hypothèse d'appropriation de la coopération territoriale des citoyens/territoires (liens vers l'ESS), les auteurs ont pu relever un nombre important de références à la structuration hybride de ces acteurs avec les collectivités locales publiques mais aussi vis-à-vis de leur rôle de financement et d'accompagnement des porteurs de projets (avec une nécessaire montée en compétence et en visibilité) ainsi qu'auprès des citoyens pour les associer plus facilement dans des stratégies locales de



communication de leurs territoires. C'est bien ici que nous pouvons parler d'émergence de nouveaux modèles conceptuels territoriaux d'innovation dans le sens où la proximité des acteurs liés à l'entrepreneuriat de solidarité, puisqu'il ne s'inscrit pas dans des démarches lucratives mais bien de cohésion sociale et territoriale via le développement socio-économique. C'est bien cette dynamique participative de proximité qui est mis en avant, et non une appréhension nouvelle de la finance par les citoyens via des projets locaux, qu'ils soient innovants ou non. Les témoignages sont unanimes : la finance participative vient donner une « simplicité » dans la mise en relation de parties prenantes locales (porteurs de projets, acteurs de l'entrepreneuriat, collectivités locales, citoyens contributeurs...) vis-à-vis d'un renforcement d'une solidarité de territoire. Bien sûr, de nombreuses questions se posent quant aux rôles des collectivités locales, des acteurs de l'ESS mais aussi des porteurs de projets dans la façon de répondre à ces évolutions socio-économiques. La numérisation de nos activités vient ainsi reformuler les relations entre parties prenantes d'un territoire, mais plutôt dans une démarche collective d'ancrage territorial. Ainsi, une plateforme de financement participatif territorialisé n'est pas perçue comme un outil d'appropriation des parties prenantes locales dans un renouveau du financement de l'innovation dans les territoires. Ce sont plutôt des formes renouvelées de coopération (en venant questionner la gouvernance des appropriateurs de ressource commune) qui sont sous-tendues dans l'utilisation d'une finance participative dite locale. Il n'est pas encore certain d'y percevoir un nouveau modèle conceptuel territorial d'innovation mais les interactions et les attentes y sont fortes, avec un nécessaire renouvellement en cours tant pour les collectivités locales, les acteurs de l'ESS et les porteurs de projets dans le rôle qu'ils apportent à leur territoire et comment les citoyens peuvent (et souhaitent) y prendre part. Voici quelques verbatims venant conforter ces propos :

*« Il y a des citoyens qui ont de l'argent avec un intérêt fort pour le développement social de leur territoire, mais qui ne souhaitent pas avoir une démarche de rentabilité dans leur approche. » « Sur la finance participative, le principal enjeu, c'est la communication. Faut-il faire un croisement entre des dispositifs liés à l'entrepreneuriat et d'autres moins institutionnels avec les acteurs moteurs dans le domaine ? » « La plateforme locale permet d'avoir une identité locale, permet d'avoir une identité.*

*Il y a une recherche de proximité tout de même (les acteurs locaux cherchent de la visibilité). »*

*« Pour les jeunes, c'est le bon moyen (difficile de passer outre le système bancaire), mais la finance participative a un aspect formatif et pédagogique : animer ses réseaux sociaux définir sa communication... Les jeunes ont toujours plus de difficultés. Donc, les projets sur la plateforme locale permettent de ne pas regarder uniquement le plan de financement mais le projet lui-même. »*

*« Le crowdfunding va prendre une place dans l'économie. Mais il va prendre une place démocratique et participative dans la façon d'utiliser son épargne (donc, peut servir à démocratiser le financement) mais plutôt sur certains types de projets et en co-financement des enjeux locaux. Il y a un côté où le citoyen peut donner la vision qu'il souhaite après son argent... »*

*« De nouveaux projets de plateformes (comme celle de [jadopteunprojet.com](http://jadopteunprojet.com)) qui n'ont pas vocation à faire de l'argent s'orientent vers des projets petits, trop petit pour des banques, bénéficiant aussi d'aides publiques aussi tournées vers de la création d'emploi. Les petits projets peuvent bénéficier ainsi de financement et de communication sur leur territoire. »*

*« De plus, les collectivités publiques étaient aussi fortement intéressées pour développer la plateforme de financement participatif : cela permet une appropriation citoyenne de l'entrepreneuriat local. »*

*« Il y a un manque de visibilité des acteurs de la finance solidaire. L'évènement grand public, pourrait servir aux partenaires (pour les former, refaire le point...). »*

### ***H3 : Vers une hybridation innovation financière et coopération territoriale ?***

Au final, nous assistons plutôt à une hybridation induite par le financement participatif local dans les relations des parties prenantes d'un territoire. Il n'est pas facile de voir l'émergence de modèles conceptuels territoriaux d'innovation. Mais des évolutions dans la gouvernance de coopération sont en cours, indéniablement. Ces évolutions de gouvernance ne vont pas vers une réappropriation du financement de l'innovation des territoires par les parties prenantes locales et plus spécifiquement par les citoyens. Ceux-ci ne semblent pas chercher à s'approprier des fondamentaux d'une finance d'entreprise liée à l'innovation sociale, mais plutôt à se réapproprier le développement socio-économique de leur territoire. Cette hybridation émergente, dans les expérimentations de coopération,

semble aborder plusieurs dimensions que nous pouvons lister, sans pour autant en conforter l'une par rapport l'autre à ce stade. Les relations de coopération territoriales liées à l'entrepreneuriat sont en cours de redéfinition entre parties prenantes (collectivités locales, acteurs de l'ESS, porteurs de projets et citoyens contributeurs). Ces relations de coopération territoriales ne se réalisent pas par une rupture radicale vis-à-vis des pratiques d'avant financement participatif de l'entrepreneuriat de proximité via les collectivités locales et les acteurs de l'ESS. Les principaux arguments qui sont ressortis des entretiens peuvent être regroupés en trois thématiques qui vont, incontestablement, servir de base à l'émergence d'une nouvelle gouvernance de coopération.

<b>Viabilité socio-économique du territoire</b>	<b>Donner du sens et du lien social au territoire</b>	<b>Valoriser les porteurs de projets du territoire</b>
Besoin d'animer/dynamiser avec toutes les parties prenantes (ESS, collectivités, médias...) : Mieux réassocier les relations entre les banques et les territoires dans un entrepreneuriat de proximité ; Faire du maillage territorial ; Importance de l'accompagnement par des experts locaux ; Place moteur des collectivités locales ;	Besoin de donner du sens (collaboratif, social...) ; Coopération acteurs de territoires ; Visibilité via les partenariats de territoires ; Dépendance vis-à-vis des collectivités locales ; Resserrer les liens entre les citoyens autour des porteurs de projets ; Notion de « place démocratique et participative de l'épargne citoyenne » ; Les territoires sont tous différents, induisant des dispositifs spécifiques ;	Finance participative communication/réseaux ; Démarche pédagogique des entrepreneurs ; Valoriser les petits projets en les aidant ; Développer sa clientèle localement ; Finance participative comme alternative aux imprévus financiers des porteurs de projets (coup de pouce) ;

### **Conclusion :**

La finance participative, lorsqu'elle se veut localisée et au plus proche des parties prenantes du territoire, vient interpeller la gouvernance des appropriateurs de ressource commune liés à l'entrepreneuriat. Il est évident que les formes de coopération dans les territoires sont en questionnement, justifiant une démarche exploratoire. Le choix d'une méthode d'investigation idiographique en management stratégique a ainsi été acté. Les auteurs souhaitant être au plus proche

des expérimentations terrains en cours, sans pour autant émettre des modélisations voire théorisations puisqu'il conviendra de poursuivre d'autres investigations sur un sujet si émergent, a justifié une étude de cas autour de [www.jadopteunprojet.com](http://www.jadopteunprojet.com) Cette plateforme s'est toujours revendiquée territoriale et vecteur de cohésion socio-économique. Elle a pu travailler avec 4 agglomérations du périmètre picto-charentais (Grand Poitiers, Grand Angoulême, Communauté d'Agglomération du Niortais et Communauté d'Agglomération de La Rochelle). Après une présentation des résultats d'une étude portant sur l'intérêt de [www.jadopteunprojet.com](http://www.jadopteunprojet.com) au sein de l'agglomération du niortais, les principaux arguments résultant des 16 entretiens ont pu être listés. Il est difficile de parler d'émergence de nouveaux modèles conceptuels territoriaux d'innovation via la finance participative locale. Les hypothèses qui avaient été émises étaient les suivantes :

H1 : La finance participative permet une appropriation par les citoyens des mécanismes financiers propres au développement de l'entrepreneuriat sur un territoire ;

H2 : Vers une appropriation de la coopération territoriale des citoyens/territoires (lien ESS ?) ;

H3 : Vers une hybridation innovation financière et coopération territoriale ?

L'appropriation de l'innovation financière des citoyens dans les territoires n'est pas apparue. Bien au contraire, les auteurs ont plutôt assisté à un questionnement des coopérations territoriales dans leurs modèles organisationnels existant (dans la gouvernance des appropriateurs de la ressource commune). La finance participative locale semble apporter de nombreux avantages pour les territoires (communication, financement, visibilité, coopération...). Mais ces avantages restent inscrits dans des thématiques non lucratives assumées et affichées. Cette forme de coopération dans les modalités de gouvernance à venir semble inclure des enjeux de viabilité socio-économique du territoire, de sens et de lien social au territoire mais aussi de valorisation des porteurs de projets du territoire. Finalement, la problématique maintenant mieux maîtrisée via l'analyse de cette étude de cas, il conviendra de poursuivre ce travail en venant directement questionner cette ressource commune qui vient porter cet entrepreneuriat des territoires. Comment cette ressource commune peut-elle évoluer dans un contexte socio-économique en mutation ? Quelle place la finance participative peut-elle jouer ou doit-elle jouer

pour venir conforter ces dynamiques de coopération et quelles nouvelles gouvernances convient-il d'expérimenter auprès des appropriateurs de la ressource commune ?

**Bibliographie : (à finaliser)**